

REMERCIEMENTS

Buckingham, 2 mars. — Au nom du conseil de Buckingham No 15, je désire vivement remercier l'Union St-Joseph du Canada pour la générosité dont elle a fait preuve à l'égard de notre conseil. Nous venons de recevoir notre belle bannière et nous ne saurions trop vous en remercier.

Veillez être assez bon de publier notre reconnaissance dans le "Prévoyant", afin d'encourager tous les conseils à travailler au succès de notre belle société canadienne-française et catholique.

JOSEPH LATOUR,  
secrétaire.

Saints-Anges, Beauce, 28 fév. — Merci à l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude avec laquelle elle m'a payé mes bénéfices en maladie.

ALPHONSE CLOUTIER.

West Wickham, 18 fév. — Je dois vous remercier des bénéfices en maladie reçus si promptement de l'Union St-Joseph du Canada, et vous demande de publier ma reconnaissance dans le "Prévoyant".

NAZAIRE VAILLANCOURT.

Calumet, 21 fév. — Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude que vous avez apportée au règlement de ma réclamation pour le décès de mon époux, décédé le 21 janvier. Je ne vous ai envoyé les preuves de son décès que le 30 janvier et le 16 février je recevais la somme de \$110.00, en premier versement. Ceci me donnera plus de zèle, si c'est possible, pour travailler au succès de notre belle société catholique et canadienne-française.

Dame EMERY VILLENEUVE.

St-Alphonse de Joliette, 4 mars. — De grand cœur je remercie l'Union St-Joseph du Canada pour la promptitude apportée à payer les bénéfices qui m'étaient dus pour ma dernière maladie. Veuillez insérer dans le "Prévoyant" ma reconnaissance pour l'intérêt que vous portez à vos membres.

ALPHONSE MARCHAND.

Masson, 4 mars. — Je m'empresse de vous remercier de la générosité avec laquelle vous avez agi envers moi. Je viens de recevoir mes bénéfices en maladie et je vous en exprime toute ma gratitude.

Je vous prie de publier ma reconnaissance dans le "Prévoyant", afin d'encourager le public à appartenir à notre belle société canadienne-française et catholique.

J. H. M. PLAMONDON.

Je remercie l'Union St-Joseph du Canada pour sa promptitude à régler ma réclamation au montant de \$45.00 pour bénéfices en maladie.

Plus que jamais, je m'efforcerais de faire du recrutement.

AZARIE LALUMIERE.

Roxton-Pond, 12 fév. — C'est avec une forte angoisse au cœur, qui me gêne un peu pour exprimer mes sentiments, que je vous écrit. Mais il me semble qu'il n'y a que moi, la mère de sept enfant, tous en bas âge, ne pouvant gagner suffisamment pour subvenir aux besoins de ma famille, qui puisse reconnaître le grand bien dont votre digne société vient de me combler

F A B L E

La Mutualité

La ponctualité, politesse de roi,  
Est une qualité qui dissimule en soi  
Sa récompense.

Du défaut opposé, toujours, on se repent;  
Et l'homme s'en corrige à ses propres dépens:  
La négligence.  
Je me fait fort

De prouver le grand tort  
De ces stupides gens, dont l'âme est incertaine,  
Qui se font un plaisir de mettre à la huitaine  
Tout ouvrage, travail, tâche ou décision  
Et qui du Temps vengeur voudraient avoir raison.

Voici une courte histoire  
Arrivant fort à propos,  
Mais, hélas! guère à la gloire  
De son malheureux héros.

D'une société, Lorandea était membre.  
Et par sa négligence il se faisait attendre  
Lorsque venait le jour, où son attention  
Devait voir à payer sa contribution.  
"La semaine prochaine il sera temps encore",  
Répondait Lorandea, dont le verbe sonore  
Imposait le silence au zélé receveur.  
La semaine passait plutôt avec lenteur  
Sans que le négligent donnât signe de vie,  
Sans qu'il manifestât la plus légère envie  
De se trouver en règle avant la fin du mois.  
Le receveur devait l'avertir plusieurs fois.  
Et malgré tout cela à nombreuses reprises  
A la suspension notre homme était aux prises.

Avec le feu

C'est traître jeu,

Dit le proverbe,

Que d'oser

S'amuser

Comme un superbe.

Courir au devant du péril,

C'est soi-même trancher le fil

De sa propre existence.

Lorandea un bon jour apprit

Que le rayage était le prix

De son insouciance.

Il renonçait dès lors

A cinquante dollars

De ses primes versées

Depuis quelques années.

Il jura, hélas! sur le tard

De n'être jamais en retard

Mais de payer d'avance

La moindre redevance.

Obligé de subir un nouvel examen,

Il se vit, par sa faute, à l'avenir, contraint

De payer une prime un peu plus élevée.

C'était punition tout à fait méritée.

en me remettant, par l'intermédiaire de votre percepteur, M. Jos. Fournier, un chèque au montant de \$500.00. Donc, Messieurs, je remercie de tout cœur tous les officiers et les membres de cette grande société. Permettez-moi aussi, s'il vous plaît, de profiter de cette occasion pour remercier, au nom de mes enfants, M. Jos.

Fournier du grand dévouement qu'il a apporté pour moi et pour d'autres affligés. M. Jos. Fournier est un grand mutualiste, encourageant et aidant même les pauvres gens à se maintenir dans la société... Encore une fois, Messieurs, merci, au nom de mes enfants, mille fois merci.

OLIVINE BOYER.

Chicoutimi, 31 janv. — Veuillez accepter mes plus sincères remerciements pour la promptitude avec laquelle votre société a fait droit à ma réclamation de la manière demandée, pour le décès de mon mari, J. W. Desmarais, qui fut, pendant plusieurs années, Président du Conseil de Chicoutimi.

Cette belle Société est une de celles qu'on ne saurait trop recommander pour ses paiements réguliers, soit en bénéfices en maladie, soit au décès de ses membres. Je vous prierai de bien vouloir transmettre mes remerciements à l'Exécutif, afin qu'il puisse en faire la publication dans le *Prévoyant*.

Dame Veuve WILFRID DESMARAIS.

CONDOLEANCES

Ste-Cécile de Masham, 29 fév. — Les membres de ce conseil ont appris avec peine la mort de Dame Rose-Alma Beaudoin, épouse de M. Damase Moreau, membre de ce conseil, et ils désirent exprimer leurs plus sincères sympathies à la famille éprouvée.

JOS. LABELLE,  
receveur.

Rockland, 28 fév. — Le conseil de Rockland No 3 de l'Union St-Joseph du Canada a appris avec regret la mort de Dame Xavier Séguin, mère de M. Xavier Séguin, fils de l'ex-président de ce conseil, et décide qu'un vote de sympathies soit adressé à la famille éprouvée.

Ce conseil adresse également ses sympathies à M. Philius Lajeunesse, membre de l'Union St-Joseph du Canada, pour la perte douloureuse qu'il vient de subir en la personne de son fils Osias.

H. GAUTHIER, sec.

St-Elleuthère, 4 fév. — Proposé par M. Z. Caron, secondé par M. Ludger Canuel, que les membres de ce Conseil ont appris avec chagrin la mort de Dame Hélène Morin, épouse de leur confrère M. Arthur LeBel; qu'ils désirent exprimer à M. LeBel, dans cette cruelle épreuve, leurs sympathies les plus sincères, et que copie de la présente résolution soit envoyée à M. LeBel et au *Prévoyant* pour publication.

Adopté unanimement.

ODILON OUELLET.  
Sec.-Receveur.

A V I S.

aux Percepteurs et Receveurs

Les receveurs et percepteurs sont près de ne pas oublier qu'il y a pour eux une obligation stricte de donner à l'Exécutif et aux Conseils de District les renseignements qu'on leur demande. Pour la bonne administration de la Société, il faut que l'Exécutif et que les Conseils de District connaissent l'état des divers conseils et bureaux de la société.

Lorsque des blancs de rapport son envoyés aux succursales, ces blancs doivent être remplis immédiatement et retournés à qui de droit.